

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE TOULOUGES 66350DELIBERATION DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION N° 2024/09/02**SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 19 septembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, située Parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Serge CIVIL, Vice-Président du CCAS.

Date de la convocation :	<u>Présents</u> : Mmes Béatrice BAILLEUL, Sandrine BOUILS, Raymonde BRESSON, Pascale MICHEL, Aurélie PASTOR BARNEOUD, Muriel REAL, Laurette NARANJO, Sylvie VENTURA Mrs Serge CIVIL, Florian GUZDEK, Michel PLAZA, Pierre DEMONTE
02/09/2024	
<u>Nombre de Conseillers :</u>	<u>Absents excusés ayant donné procuration</u> : Nicolas BARTHE procuration Serge CIVIL, Isabelle OSTERSTOCK-TOURNAIRE procuration Pascale MICHEL, Ginette SZEMBEL procuration Pierre DEMONTE
En exercice : 17	
Présents : 12	
Votants : 15	<u>Absents</u> : Patrice PASTOU, Pascal BLASCO

**Engagement du SAAD dans le programme ESMS NUMERIQUE**

Serge CIVIL, Vice-Président du CCAS, expose le dossier.

Le programme « ESMS numérique » s'inscrit dans la stratégie nationale du numérique en santé. La volonté est d'accompagner la transformation du secteur par le développement du numérique au service des personnes et des professionnels, en informatisant et sécurisant le dossier de l'utilisateur.

Les objectifs sont les suivants :

- Fluidifier la prise en charge des usagers en favorisant les échanges sécurisés entre les professionnels acteurs ;
- Améliorer l'accompagnement des personnes ;
- Rendre acteur la personne accompagnée dans son parcours de vie et faciliter l'accès à l'information la concernant

Pour y parvenir, le Service d'Aide à Domicile (SAAD) doit déployer le Dossier Usager Informatisé (DUI).

Financé par le plan de Résilience Européen, deux programmes de financement permettent aux structures de répondre à ces nouvelles attentes nationales.

Pour le SAAD de TOULOUGES, il est question de candidater à l'appel à projet porté par l'ARS et la CNSA.

Une grappe a été constituée sur l'Occitanie dont le porteur de projet est ACOPE SERVICES A DOMICILE. Une prestation mutualisée est proposée par la société AVIZEN pour accompagner chaque ESMS engagé dans la grappe.

Il est à noter que dans le cadre de ce projet, le DUI choisi par l'ensemble des partenaires aura à respecter les objectifs nationaux, et notamment le nouveau cahier des charges national.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité,

- ACTE l'engagement du CCAS dans le programme ESMS numérique en s'engageant dans la grappe régionale ;
- AUTORISE le projet d'acquisition d'un DUI répondant aux normes du programme ESMS numérique, l'achat d'équipements subséquent et l'accompagnement à l'usage du logiciel ;
- AUTORISE l'inscription au budget annexe du SAAD les crédits en dépenses et recettes de l'opération ;
- AUTORISE le Président à signer tous documents relatifs à ce programme.

Fait à Toulouges, le 20 septembre 2024

Le Président du CCAS,  
Nicolas BARTHE



*[Handwritten signature]*

Le Président,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.

INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le : 04/10/24

PRÉFECTURE des PYRÉNÉES-ORIENTALES

03 OCT. 2024

COURRIER